

DECRET N° 2006-351 DU 13 JUILLET 2006

Portant approbation du budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du MONO et du COUFFO (CeRPA-MONO-COUFFO) pour l'exercice 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 avril 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;
- Vu** l'Arrêté n° 776/MAEP/D-CAB/SGM/DRH/SA du 03 juin 2004, portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du Mono et du Couffo (CeRPA-MONO-COUFFO) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 juin 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du MONO et du COUFFO (CeRPA-MONO-COUFFO) pour l'exercice 2006, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 juillet 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Cossi Gaston DOSSOUHOUI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MDEF 4
AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-ID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC - ENA- FADESP 3
UNIPAR - FDSP 2 CeRPA-MONO-COUFFO 01 JO 1.-